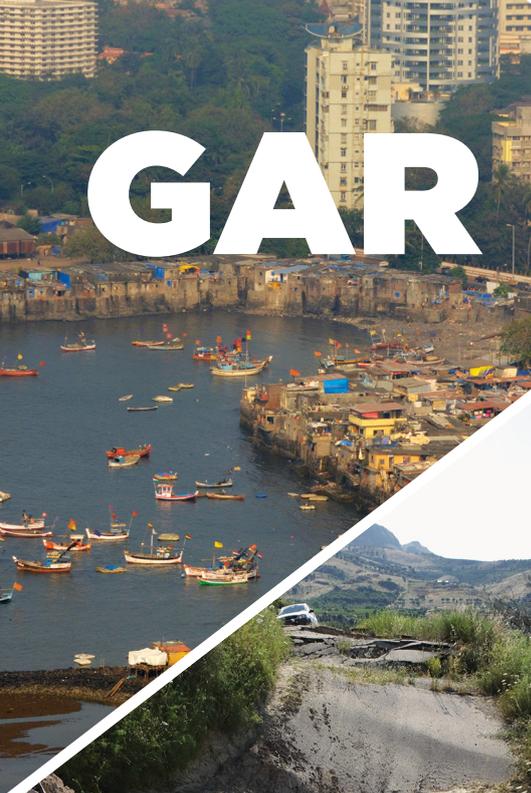




Révéler le risque,
redéfinir le
développement



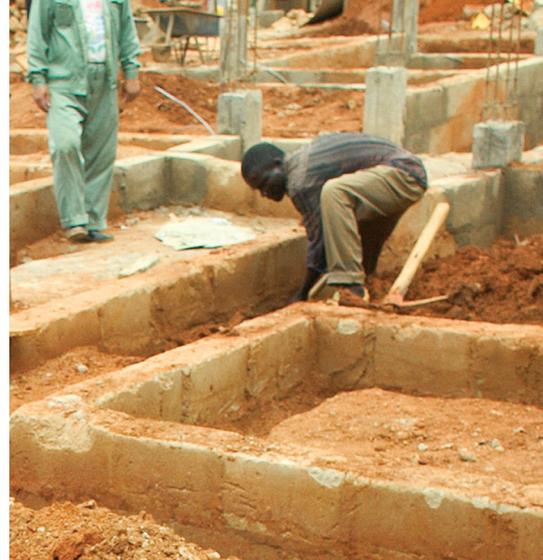
GAR



2011



Réduction des risques de
catastrophe : Bilan mondial



Nations Unies

L'ONU/SIPC sait gré aux organisations dont le logo figure ci-dessous pour leur concours financier et leurs contributions essentielles à la production du Bilan mondial 2011 sur la réduction des risques de catastrophe. De plus, des moyens financiers ont été généreusement offerts par, entre autres, les gouvernements du Japon, de la Norvège, de la Suisse et des États-Unis d'Amérique. La liste complète des remerciements figure à la page 174.



THE WORLD BANK



World Meteorological Organization
Weather • Climate • Water



UNEP



Organisation internationale du Travail



GFDRR
Global Facility for Disaster Reduction and Recovery



In partnership with



International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies
www.ifrc.org Saving lives, changing minds.



Global Network of Civil Society Organisations for Disaster Reduction



Corporación OSSO

Consortium Evaluación de Riesgos Naturales - América Latina - Risk and Disaster Consultants





Réduction des risques de catastrophe : Bilan mondial 2011

Révéler le risque, redéfinir le développement



Nations Unies

ISBN 978-92-1-232023-6

© Nations Unies 2011. Tous droits réservés.

Déni de responsabilité :

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles du Secrétariat des Nations Unies. Les appellations employées et la présentation du matériel n'impliquent, de la part du Secrétariat des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique ou administratif des pays, territoires, villes ou zones qui y sont mentionnés ni quant au tracé de leurs frontières ou périmètres.

Cette publication peut être librement citée à condition d'en mentionner la source.

Citation : SIPC (2011) Réduction des risques de catastrophe : Bilan mondial. Nations Unies, Genève, Suisse. Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes.

Édition, maquette, traduction, mise en page et production : Green Ink, Devon, Royaume-Uni

Conception : Parsons New School for Design, New York, États-Unis d'Amérique

Imprimé par Information Press, Oxford, Royaume-Uni



Ce papier contient 75% de fibres recyclées de post-consommation et 25% de fibres vierges certifiées au label FSC provenant de forêts gérées durablement.

Avant-propos

La deuxième édition du *Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe* des Nations Unies est une ressource permettant de comprendre et d'analyser les risques de catastrophe à l'échelle mondiale aujourd'hui et à l'avenir. Des catastrophes plus ou moins graves, du séisme survenu en Haïti en janvier 2010 aux impacts récents des inondations dans des pays comme le Bénin ou le Brésil, continuent à mettre en évidence les rapports étroits entre les catastrophes et la pauvreté.

Les inondations en Australie et le séisme dévastateur qui a secoué Christchurch, en Nouvelle-Zélande, début 2011, ont certainement démontré à quel point les économies et les populations des pays développés sont elles aussi de plus en plus exposées. Les récents événements survenus au Japon pointent du doigt de nouveaux risques catastrophiques qu'il faut anticiper. Bien que le changement climatique constitue la toile de fond de nombre de ces événements, ceux-ci révèlent des problèmes de développement non résolus que les pouvoirs publics pourraient et devraient aborder.

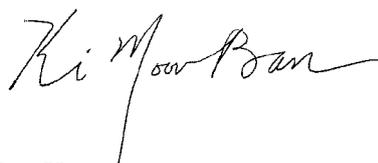
En s'appuyant sur des données récentes et améliorées, le rapport de 2011 examine les tendances des risques de catastrophe pour chaque région et pour des pays se trouvant à des niveaux différents de développement socio-économique. Dans le même temps, plus de 130 gouvernements ont entrepris des auto-évaluations de leurs progrès dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (CAH), contribuant ainsi à ce qui constitue désormais la vue d'ensemble mondiale la plus complète des efforts nationaux en vue de réduire les risques de catastrophe.

Les progrès observés sont inégaux. Le risque de mortalité lié aux inondations et aux cyclones tropicaux affiche une tendance à la baisse dans toutes les régions, à mesure que les pays investissent dans de meilleurs systèmes d'alerte rapide et de préparation. En revanche, les risques de pertes économiques et de dégâts aux

logements, aux écoles, aux centres de santé et aux moyens de subsistance tendent à augmenter. Les économies de nombre de pays à revenu faible et intermédiaire ont beau croître, il sera plus long de s'attaquer aux risques de manière durable et d'instaurer des institutions capables de gérer efficacement les risques.

Néanmoins, le Bilan est aussi porteur de très bonnes nouvelles : des pays des quatre coins du monde, de l'Indonésie au Mozambique, en passant par le Panama et le Yémen, améliorent considérablement leurs connaissances sur les pertes dues aux catastrophes. Les pouvoirs publics ont recours, et ce de façon innovante, à des instruments de développement existants, tels que les transferts conditionnels d'argent et les programmes d'emplois temporaires, afin de bénéficier à des millions de citoyens sujets aux risques. Les investissements publics dans les infrastructures, la santé et l'éducation deviennent plus sensibles aux risques. Ces stratégies ont la capacité de réduire les risques de catastrophe et d'aboutir à la réalisation de l'objectif du CAH, ce qui est crucial pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement et pour favoriser l'adaptation au changement climatique.

Les efforts sérieux de lutte contre les risques de catastrophe figureront parmi les éléments déterminants de la bonne gouvernance au fil des années à venir. J'encourage non seulement les pouvoirs publics mais aussi tous les citoyens et organisations intéressés à étudier et à faire bon usage des recommandations figurant dans le *Bilan mondial 2011 sur la réduction des risques de catastrophe*, lequel contribue réellement à révéler le risque et à redéfinir le développement.



Ban Ki-moon
Secrétaire général des Nations Unies

Bilan mondial 2011 : Conseil consultatif

Présidente

Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la prévention des risques de catastrophe

Membres

Zoubida Allaoua, Directrice, Département des finances, de l'économie et du milieu urbain, Banque mondiale, Washington, DC, États-Unis d'Amérique

Wadid Erian, Directeur, Arab Center for the Studies of Arid Zones and Dry Lands, Damas, République arabe syrienne

Virginia Garcia Acosta, Directrice, Centre d'études supérieures et de recherche en anthropologie sociale, CIESAS, Mexico DF, Mexique

Rebeca Grynszpan, Secrétaire générale adjointe et Administratrice associée, Programme des Nations Unies pour le développement, New York, États-Unis d'Amérique

Debarati Guha-Sapir, Directrice, Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes, Université catholique de Louvain, Bruxelles, Belgique

Michelle Gyles-McDonnough, Coordinatrice résidente des Nations Unies, Barbade et Caraïbes orientales, Bridgetown, Barbade

John Holmes, Directeur, Fondation Ditchley, Oxford, Royaume-Uni

Michel Jarraud, Secrétaire général, Organisation météorologique mondiale, Genève, Suisse

Randolph Kent, Directeur, Humanitarian Futures Programme, King's College, Londres, Royaume-Uni

Allan Lavell, Coordinateur, Programme pour la gestion des risques de catastrophe, Bureau du Secrétaire général, Faculté des sciences sociales d'Amérique latine, FLACSO, San José, Costa Rica

Ibrahim Osman, Ancien Secrétaire général adjoint, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève, Suisse

Aromar Revi, Directeur, Indian Institute for Human Settlements, New Delhi, Inde

David Satterthwaite, Chercheur principal au sein du Groupe sur les établissements humains, Institut international pour l'environnement et le développement, Londres, Royaume-Uni

Johan Schaar, Directeur, Département pour l'environnement, le changement climatique et les services durables, Agence suédoise de coopération internationale, Stockholm, Suède

Youba Sokona, Directeur, Africa Climate Policy Centre, Addis Abeba, Éthiopie

Dennis Wenger, Chargé de programme, Element 1638, National Science Foundation, Arlington, États-Unis d'Amérique

Xiulan Zhang, Directeur, Institut pour le développement social et les politiques publiques, Université normale de Beijing, Beijing, Chine

Coordonnateur et auteur principal

Andrew Maskrey, Coordonnateur, Bilan mondial sur la réduction des risques de catastrophe, Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, Genève, Suisse

Table des matières

Préface	vii
Chapitre 1 Introduction	1
Chapitre 2 Révéler le risque	17
Chapitre 3 Risques de sécheresse	53
Chapitre 4 Progrès dans la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo	73
Chapitre 5 Investir aujourd'hui pour des lendemains plus sûrs	103
Chapitre 6 Opportunités et incitations pour la réduction des risques de catastrophe	123
Chapitre 7 Réformer la gouvernance des risques	145
Chapitre 8 Redéfinir le développement : comment aller de l'avant	159
Annexe	172
Remerciements	174
Références	178
Index	191

Préface

Le *Bilan mondial 2011 sur la réduction des risques de catastrophe* (GAR11) met en relief la nécessité absolue que représente la réduction des risques de catastrophe d'un point de vue tant politique qu'économique et les avantages qu'offre cette démarche. Surtout, il offre des conseils et des suggestions aux gouvernements ainsi qu'aux acteurs non gouvernementaux sur la façon dont ils peuvent, ensemble, réduire les risques de catastrophe.

Beaucoup de pays ont fait des progrès remarquables dans la réduction du risque de mortalité, tout au moins pour les aléas météorologiques. Les morts dues aux inondations et aux cyclones tropicaux sont concentrées en Asie, mais, désormais, le risque de mortalité recule. Malheureusement, des progrès bien moins importants sont réalisés dans la lutte contre les autres risques de catastrophe et le coût des pertes économiques et des dommages liés aux catastrophes ne cesse de croître. Les dégâts aux logements, aux infrastructures locales et aux biens publics, tels que les écoles et les centres de santé, affichent une forte hausse dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire. Le risque de sécheresse reste également mal compris et mal géré.

Les gouvernements font état d'un certain succès dans le renforcement de leurs capacités à se préparer et à réagir aux catastrophes, mais ils reconnaissent éprouver des difficultés pour s'attaquer aux facteurs responsables de l'augmentation des risques. Rares sont les gouvernements qui investissent suffisamment pour réduire les pertes récurrentes qui affectent les biens publics ou les ménages à faible revenu, ou encore pour se protéger des pertes futures dues aux catastrophes. Ils sont encore moins nombreux à avoir mis en place des modalités adéquates de gouvernance des risques. Malheureusement, malgré l'intérêt croissant affiché par les gouvernements lors de la Deuxième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe en juin 2009¹, beaucoup de pays n'ont pas encore réussi à trouver des incitations claires, sur les plans politique et économique, pour « investir aujourd'hui pour des lendemains plus sûrs ».

Le précédent *Bilan mondial pour la réduction des risques de catastrophe* (GAR09) fournissait des données probantes pour montrer comment certains facteurs augmentent les risques de catastrophe, y compris un développement urbain et régional mal géré et mal planifié, des écosystèmes dégradés et la pauvreté. Il soulignait aussi comment les pertes dues aux catastrophes pouvaient avoir d'autres répercussions, telles que la détérioration de la santé et de l'éducation et une pauvreté accrue et plus générale. La réduction des risques de catastrophe est donc cruciale pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Il est aussi vital de s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents pour l'adaptation au changement climatique, notamment à court et moyen terme.

Les investissements publics représentent généralement 3 à 15 pour cent du PIB dans les pays à revenu faible ou intermédiaire (CCNUCC, 2007). En 2008 par exemple, ils étaient de 5,7 milliards US\$ ou 4,5 pour cent du PIB au Maroc, et de 9,6 milliards US\$ ou 15 pour cent du PIB en Éthiopie (Banque mondiale, 2010a). Or c'est le degré de sensibilité aux risques de ces investissements qui détermine fortement si les risques de catastrophe vont diminuer ou croître avec le temps.

Toute décision d'investir des ressources publiques dans la gestion des risques de catastrophe (GRC) suppose de faire des concessions par rapport à d'autres priorités dans lesquelles les mêmes ressources pourraient avoir été investies. À l'heure actuelle, la plupart des pays ne comptabilisent pas systématiquement le coût des pertes récurrentes dues aux catastrophes, et encore moins le coût des impacts indirects sur la santé, l'éducation et la productivité. Ils sont encore moins nombreux à estimer les pertes maximales qu'ils sont susceptibles d'essayer. De ce fait, les gouvernements sont mal placés pour évaluer les concessions implicites dans leurs décisions d'investissements publics et ont du mal à justifier des investissements accrus en GRC. Lorsque l'on navigue sans boussole dans un océan de risques, il faut constamment transférer des ressources publiques destinées à d'autres domaines pour

remettre en état ou reconstruire des biens endommagés ou détruits, et c'est ainsi que les catastrophes continuent de prendre au dépourvu les gouvernements qui n'ont pas pris les mesures suffisantes pour la gestion des imprévus.

Cependant, une insuffisance de données n'explique pas, à elle seule, le manque de motivation à investir dans la réduction des risques de catastrophe. Bien qu'il y ait toujours eu de puissantes incitations politiques à réagir aux catastrophes, les incitations à réduire les risques sont beaucoup plus difficiles à mobiliser. Il est rare que les pertes récurrentes lors de catastrophes localisées, qui touchent principalement les biens et les moyens de subsistance des ménages et des communautés à faible revenu, soient d'une gravité telle qu'elles donnent naissance à un élan politique significatif en faveur de la réduction des risques. Compte tenu des horizons politiques à court terme et de la tendance à faire peu de cas des pertes futures à faible probabilité, l'incitation politique à remédier aux risques de catastrophe peut sembler tout aussi difficile à établir. La lutte contre les facteurs de risque sous-jacents peut nécessiter de s'attaquer à des questions politiquement sensibles tels que la propriété foncière ou les droits à l'eau. Par ailleurs, il est souvent facile d'éluder la responsabilité politique ou la redevabilité pour les pertes évitables en attribuant les risques de catastrophe à des causes historiques ou à des facteurs tels que le changement climatique – sur lequel les gouvernements pris individuellement n'ont que peu ou pas de contrôle.

Tout progrès futur dans la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique dépend donc d'une identification claire des impératifs politiques et économiques pour justifier les investissements dans la GRC et du renforcement des capacités nécessaires en matière de gouvernance des risques pour y parvenir.

Le GAR11 explore ces défis. Il met en lumière le besoin d'une comptabilisation systématique des pertes et des impacts dus aux catastrophes et d'une évaluation complète des risques de catastrophe. Ce sont là des mesures radicales et susceptibles de changer les choses, qui permettent aux gouvernements de visualiser et d'évaluer les

concessions politiques et économiques à faire. La nécessité économique d'investir devient de plus en plus claire. Les études de cas commanditées pour ce Bilan confirment qu'il est généralement moins onéreux de rendre les investissements publics sensibles aux risques que de conserver les risques de catastrophe et d'en absorber les pertes. La mise en place de mécanismes de financement des risques pour anticiper les risques de catastrophe renforce la stabilité fiscale et réduit le risque politique qu'il y a à être perçu comme étant mal préparé. La prise de conscience de ces concessions n'engendre pas systématiquement des incitations politiques mais elle signifie toutefois que la décision de *ne pas* investir dans la GRC est prise délibérément et en toute connaissance de cause.

Des approches innovantes se profilent également et suggèrent un nouveau paradigme de gouvernance des risques, telles que l'adaptation des politiques existantes et des instruments de développement dans des domaines comme la planification des investissements publics et la protection sociale. Ces instruments permettent non seulement de s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents mais ils facilitent aussi une démultiplication significative des initiatives, qui serait autrement impossible dans le cas de projets et de programmes individuels, en s'appuyant sur des institutions et des capacités existantes et en exploitant des volumes considérables d'investissements publics. En outre, des incitations politiques supplémentaires voient le jour dès lors que l'on reconnaît les « produits dérivés du développement » que constituent de meilleurs services et infrastructures. Des partenariats créatifs entre la société civile et les autorités centrales et locales dans les milieux urbains engendrent aussi des idées novatrices. Celles-ci revêtent une importance primordiale sachant que les risques futurs de catastrophe seront, dans une large mesure, déterminés par le mode de gestion et de planification des villes et des métropoles.

Les types de modalités institutionnelles et législatives que beaucoup de pays ont adoptées pour gérer leurs risques de catastrophe peuvent se révéler efficaces dans les interventions lors de catastrophes, mais elles ne s'attaquent pas nécessairement aux facteurs de risque sous-

jacents. Il est donc essentiel de réformer ces modalités afin de poursuivre les progrès. Ce Bilan plaide pour que la responsabilité des politiques publiques en matière de gestion des risques de catastrophe soit confiée à un ministère investi de responsabilités politiques en matière de planification et d'investissements publics nationaux d'une part, mais exerçant aussi une influence et un certain pouvoir sur les secteurs du développement. Le Bilan défend aussi une distribution judicieuse des responsabilités entre les différents niveaux de gouvernance et le renforcement des mécanismes en vue de garantir la redevabilité et les partenariats avec la société civile.

Quoi de neuf dans le GAR11 ?

Les tendances des risques par région et par groupe de revenu

Une version actualisée du puissant modèle mondial de risque mis au point pour le GAR09 a été utilisée pour analyser les tendances du risque de mortalité et du risque de pertes économiques pour les principaux aléas météorologiques, tels que les cyclones tropicaux et les inondations. Cette modélisation identifie les tendances par région géographique et par groupe de revenu, en indiquant quels risques augmentent à quel endroit et pour quel motif. Cette information est complétée par un nouvel indice, l'Indice de réduction des risques DARA (DARA, 2011 ; Lavell *et al.*, 2010), qui mesure et compare la capacité des différents pays à s'attaquer aux facteurs de risque sous-jacents identifiés. Les facteurs qui déterminent la résilience aux pertes dues aux catastrophes sont également réexaminés.

Le GAR11 décrit aussi une multitude de risques émergents, à très faible probabilité et difficiles à mesurer, que les pays devraient commencer à anticiper et auxquels ils devraient se préparer.

Une couverture géographique plus représentative

Toutes les bases de données nationales sur les catastrophes utilisées pour analyser le risque extensif dans le GAR09 ont été actualisées pour le GAR11, pour fournir deux années de nouvelles données. En outre, des progrès considérables

ont été accomplis dans la construction de bases de données de pertes dues aux catastrophes, par exemple au Chili, à El Salvador, au Guatemala, en Indonésie, en Jordanie, au Mozambique, au Panama, dans la République arabe syrienne et au Yémen. Ainsi, une analyse plus vaste et plus convaincante du risque extensif est devenue possible, avec une couverture géographique plus représentative. De nouvelles études de cas donnent aussi des perspectives inédites sur les facteurs de risque sous-jacents.

Les impacts des catastrophes sur le bien-être des enfants et sur les déplacements

Le GAR09 comprenait un ensemble détaillé d'études sur les interactions entre les risques de catastrophe et la pauvreté. Le GAR11 renforce cette analyse avec une étude détaillée de l'impact que les catastrophes exercent sur le bien-être et le développement des enfants et des implications de ce constat sur la politique de GRC. Des études de cas supplémentaires donnent aussi un aperçu de la façon dont les catastrophes engendrent les déplacements internes.

Le risque de sécheresse

Le GAR11 met un accent particulier sur le risque de sécheresse, un risque mal compris et qui ne reçoit pas suffisamment d'attention à l'échelle nationale comme internationale. Après un tour d'horizon des défis que présentent l'identification et l'évaluation du risque de sécheresse, un ensemble d'études de cas nationales examine les facteurs de développement qui traduisent la sécheresse météorologique en pertes et impacts dans l'agriculture et dans d'autres secteurs. Le Bilan suggère aussi l'adoption de normes pour mesurer le risque de sécheresse susceptibles de contribuer à l'amélioration de son identification et de sa gestion.

Évaluation des progrès dans la mise en œuvre du CAH 2009-2011

Actuellement, 133 pays passent en revue leurs progrès vers les buts et objectifs du Cadre d'action de Hyogo (CAH) pour 2009-2011. Au moment où l'on écrit, 82 pays et territoires avaient soumis des rapports d'avancement qui donnent un

aperçu unique de la façon dont les pouvoirs publics eux-mêmes considèrent la gestion des risques de catastrophe. Les gouvernements ont passé en revue leurs progrès par rapport à chacun des domaines prioritaires du CAH et ils ont donné des renseignements détaillés sur les défis rencontrés dans des domaines cruciaux tels que

les investissements et l'évaluation des risques, avec beaucoup de données à l'appui. L'évaluation des progrès dans la mise en œuvre du CAH 2009-2011 a déjà compilé la base de référence mondiale la plus importante actuellement disponible sur la gestion des risques de catastrophe au niveau national.

Définitions clés

Ce rapport utilise un modèle largement accepté, dans lequel le **risque de catastrophe** est considéré comme étant fonction d'un **aléa**, de l'**exposition** et de la **vulnérabilité**. Le risque de catastrophe est normalement exprimé comme la probabilité de pertes de vie humaine ou de biens détruits ou endommagés dans une période donnée. Des définitions génériques de ces termes et de certains autres sont disponibles dans le glossaire de la SIPC², mais la façon dont ces termes sont utilisés dans le GAR11 est expliquée ci-dessous.

Le GAR11 utilise le terme d'**aléa physique** (plutôt que celui d'aléa naturel) pour faire référence à des phénomènes dangereux tels que les inondations, les tempêtes, les sécheresses ou les séismes. Les processus tels que l'urbanisation, la dégradation de l'environnement et le changement climatique façonnent et configurent les aléas, ce qui veut dire qu'il devient de plus en plus difficile de démêler leurs caractéristiques naturelles et humaines. Le terme **aléa majeur** est utilisé pour faire référence à des aléas mondiaux ou régionalement importants, comme les séismes, les tsunamis, les inondations dans de grands bassins fluviaux ou les cyclones tropicaux. Le terme **aléa localisé** fait référence à des aléas de plus petite échelle, tels que les crues éclair ou les inondations de surface, les incendies, les tempêtes et les glissements de terrain, qui ont tendance à affecter des endroits précis. L'**exposition** sert à qualifier la localisation des gens ou des biens économiques dans des zones sujettes aux aléas. La **vulnérabilité** est utilisée pour faire référence à leur susceptibilité à subir des dégâts et des pertes, en raison, par exemple, d'un logement ou de conditions de vie peu sûres. La **résilience** fait référence à la capacité des systèmes (qu'il s'agisse d'un ménage, d'une économie ou d'une communauté) à absorber ou à amortir les pertes et à se relever.

Le **risque extensif** sert à décrire le risque de catastrophes de faible intensité et très fréquentes, principalement mais pas exclusivement associé à des aléas fortement localisés. Le **risque intensif** sert à décrire les catastrophes de haute intensité et peu fréquentes, principalement associées aux aléas majeurs. Un **risque émergent** décrit un risque de catastrophe de très faible probabilité associé à de nouveaux schémas d'aléas et de vulnérabilité. Les **facteurs de risque sous-jacents** sont des processus liés au développement, tels que le développement régional et urbain mal planifié et mal géré, la dégradation de l'environnement et la pauvreté, qui modèlent les schémas de risque et leurs tendances.

La **réduction des risques de catastrophe (RRC)** décrit l'objectif stratégique de réduction des risques. La **gestion des risques de catastrophe (GRC)** décrit les actions qui tendent vers la réalisation de cet objectif. Parmi celles-ci figurent la **gestion prospective des risques**, telle qu'une meilleure planification, conçue pour éviter la construction de nouveaux risques ; la **gestion corrective des risques**, conçue pour remédier aux risques préexistants ; la **gestion compensatoire des risques**, telle que l'assurance et le transfert du risque, conçue pour éviter que les pertes dues aux catastrophes ne se transforment en pauvreté ou autres répercussions, et enfin les mesures de **gestion des catastrophes**, telles que la préparation et les interventions. La **gouvernance des risques** sert à décrire la manière dont les autorités nationales ou locales, la société civile ou d'autres acteurs organisent la GRC, par exemple par le biais de modalités institutionnelles, grâce à la législation et la décentralisation, ou encore par des mécanismes propices à la participation et à la redevabilité.

Évaluation des coûts et des avantages de la GRC

Des études de cas de Colombie, du Mexique et du Népal appliquent une approche innovante de la modélisation des risques. En mesurant et en stratifiant l'intégralité de la gamme de risques extensifs et intensifs, elles illustrent la véritable ampleur des pertes récurrentes et maximales futures dues aux catastrophes auxquelles sont confrontés les gouvernements. Cela permet de visualiser les concessions politiques et économiques qui s'imposent, les coûts et les avantages intégrés dans les différentes stratégies et cela met en relief pourquoi il est plus rentable d'investir aujourd'hui dans des lendemains plus sûrs.

Innovation dans les pratiques du développement

Le GAR11 passe en revue la façon dont les gouvernements accroissent la portée de la GRC en adaptant des instruments de développement existants, tels que la planification nationale, les systèmes d'investissements publics et les mécanismes de protection sociale. Il jette également un regard critique sur d'autres instruments pour lesquels il existe encore des obstacles significatifs, tels que l'aménagement du territoire, les codes de construction et la gestion des écosystèmes, et sur de nouvelles approches qui ont besoin d'être adoptées sur la base de partenariats avec la société civile.

Capacités de gouvernance des risques

Enfin, le GAR11 a entrepris un examen critique des modalités institutionnelles et législatives en matière de GRC aux niveaux national et local, y compris une discussion des enjeux clés tels

que l'autorité politique, la décentralisation et la redevabilité, afin de fournir des conseils sur la manière dont les gouvernements peuvent adopter des modalités efficaces de gouvernance pour la GRC.

Comment utiliser ce rapport

Outre l'édition sur papier, le GAR11 a également été conçu sous forme de rapport électronique interactif, structuré autour d'un ensemble de documents d'information et de bases de données obtenus grâce à de nombreuses contributions individuelles et institutionnelles. On obtient ainsi des données faisant autorité pour tirer des conclusions et formuler des recommandations ; quant aux applications interactives, elles permettent aux utilisateurs d'explorer ces données par eux-mêmes³.

Notes

- 1 Organisée du 16 au 19 juin 2009 à Genève, Suisse, elle a réuni 1 668 participants issus de 152 gouvernements et de 137 organisations. Le Résumé du Président rapporte que « depuis la première session de la Plate-forme mondiale en 2007, on a observé une hausse spectaculaire de la volonté politique dans toutes les régions de s'attaquer aux risques de catastrophe, aussi bien dans les nations développées que dans les pays en développement et tout autant [au sein] des gouvernements que dans les organisations de la société civile. »
- 2 ONU/SIPC, 2009. *Terminologie pour la prévention des risques de catastrophe*. Genève, Suisse : ONU/SIPC. <http://unisdr.org/eng/terminology/UNISDR-Terminology-French.pdf>
- 3 Consulter www.unisdr.org/gar ou www.preventionweb.net/gar

